



Filière soignante

AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS

La principale fonction de l'Agent des Services Hospitaliers concerne l'hygiène et l'entretien des locaux. Il a en charge le nettoyage des chambres des patients/résidents et des accès intérieurs. Il est amené à faire les lits et changer les draps et peut aussi être amené avec l'aide-soignante à suivre le linge du résident. Il participe à la distribution des repas et effectue le nettoyage de la vaisselle en fin de repas.

À savoir : Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Qualités attendues

- Savoir faire preuve de discrétion et observer le secret professionnel
- Respect des règles d'hygiène et des modes opératoires
- Sens relationnel et communication adaptée avec le personnel, les patients/résidents et les familles
- Sens du travail d'équipe

Diplôme requis

Bac PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne
BEP Carrières Sanitaires et Sociales